



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique à l'égard des retraités

Question écrite n° 56483

## Texte de la question

M. Dominique Le Mèner attire l'attention de M. le ministre des solidarités, de la santé et de la famille sur les mutuelles de santé complémentaires. De nombreux retraités ont souscrit une mutuelle de santé, alors qu'ils étaient salariés, dans le cadre de conventions d'entreprises, et leur permettant de bénéficier de tarifs avantageux. Ces retraités sont donc particulièrement vulnérables lorsque des modifications tarifaires interviennent, notamment à l'occasion des réformes du régime général de l'assurance maladie. Lors de renégociations des mutuelles d'entreprises, il n'est ainsi pas rare que les retraités soient exclus des nouvelles conditions offertes aux salariés, ou se voient proposer une forte majoration de leurs cotisations. Il lui demande donc quelles mesures de compensation ou de modération pourraient être envisagées pour les retraités les plus modestes.

## Données clés

**Auteur :** [M. Dominique Le Mèner](#)

**Circonscription :** Sarthe (5<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 56483

**Rubrique :** Retraites : généralités

**Ministère interrogé :** solidarités, santé et famille

**Ministère attributaire :** santé, jeunesse et sports

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 1er février 2005, page 951